

DÉPARTEMENT
de la
Charente-Maritime

ARRONDISSEMENT
ROCHEFORT

CANTON
ROYAN

OBJET :

Attière de St
erre et de Mel
Geoffroy -
aration des
tes.

NOMBRE
de
Conseillers municipaux
ayant pris part au vote :

19

47009
DATE
de l'affichage, à la porte
de la mairie, du compte
rendu de la séance :



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 31 Janvier 1947

L'an mil neuf cent quarante sept, le trente et un du mois
de Janvier, le Conseil Municipal de ROYAN
s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de
M. REGAZONI Ch. Maire, en session ordinaire
d'après convocations faites le 26 Janvier 1947. extraordinaire

Etaient présents : MM. REGAZONI Charles, Vayssière,
Rochedereux, Dasseaux, Julien, Moe Pariset,
M. Baudet, Prugnaud, Chazeau, Prot, Boulerne
Gouill, Janellier, Savignac, Chollet, Comte
Grassensmeyer, Bouchat, Domica.

Absents : MM. Mlle Mikovsky, M. Simon, Arrivé
Thomas, Cousinet, Péradeau, Ollivier,

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en
exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884,
procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le
sein du Conseil.

M. Conze, ayant obtenu la majorité des
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

Le Conseil
autorise Monsieur le Maire à passer avec Mr Gal-
land, serrurier, un marché de 11 à gré pour le-
quel Mr Galland s'engage à réparer les portes
un cimetière pour la somme de 55.000 frs.

VU
La Rochelle, le 6 Mars 1947

Pour le PRÉFET,

Le Chef de Division Délégué



VU
La Rochelle, le 8 Mars 1947
Pour le Préfet
Le Chef de Division Délégué
Signé : Illisible

Fait et délibéré à
les jour, mois et an susdits. ROYAN

Ont signé au registre : MM. les membres présents.

N'ont pas signé : MM.

POUR COPIE CONFORME
Rohan, le 15 Mars 1947

Le Maire,

Pour extrait conforme :

Le Maire,

signé : M. ROCHEDEREUX

ote a eu lieu au
public, établie à
a désignation de
(Art. 51 de la loi
1884).

onner à la suite
nilesa empêchées
(Art. 57 de la loi
ste).



*Donner à Prof
le 10.2.47*

MARCHE DE GRE À GRE

ENTRE :

Monsieur Charles REGAZONI, Maire de la Ville de Royan, autorisé par d'libération du 31 Janvier 1947

ET :

Monsieur Edouard Galland, demeurant à Royan, 44 Avenue des Tillouls,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

Monsieur Edouard Galland s'engage à réparer les portes et portail du cimetière de Royan, côté rue des Cyprès pour la somme forfaitaire de 55.000 frs (cinquante cinq mille francs)

Ce travail comprend :

Descellement des 2 grands portails doubles et des 4 portes à 1 vantail, transport à l'atelier et remplacement ou réparation des éléments tordus ou coupés - Réparation ou remplacement de colliers, pivots, verrous, butoirs et serrures.

Réfection totale d'une porte à 1 vantail entièrement brisée avec toutes ses ferrures.

Repose et scellement des portes

Monsieur Edouard Galland fournira, au tant d'exemplaire que de besoin, le mémoire de ces travaux, établi conformément aux instructions du MRU.

Royan, le 10 Février 1947

L'Entrepreneur,

Canard

Le Maire,

